

3.3.4 Les sites touristiques de l'AER

Cet inventaire permet de retrouver, en plus du patrimoine répertorié et protégé qui attire de nombreux touristes, différents sites et circuits touristiques dans l'aire d'étude rapprochée.

Sept sites touristiques ont été inventoriés dans l'AER (cf. carte ci-contre et tableau page suivante). Il s'agit de sites et monuments divers tels que des édifices religieux, des châteaux ou des sites liés aux loisirs de plein air (GR et voie verte).

Le site touristique majeur de cette aire d'étude est la ville de **Melle, Petite Cité de Caractère regroupant un certain nombre de monuments d'intérêt, concernée par plusieurs protections (SPR, sites classés et inscrit, UNESCO).**

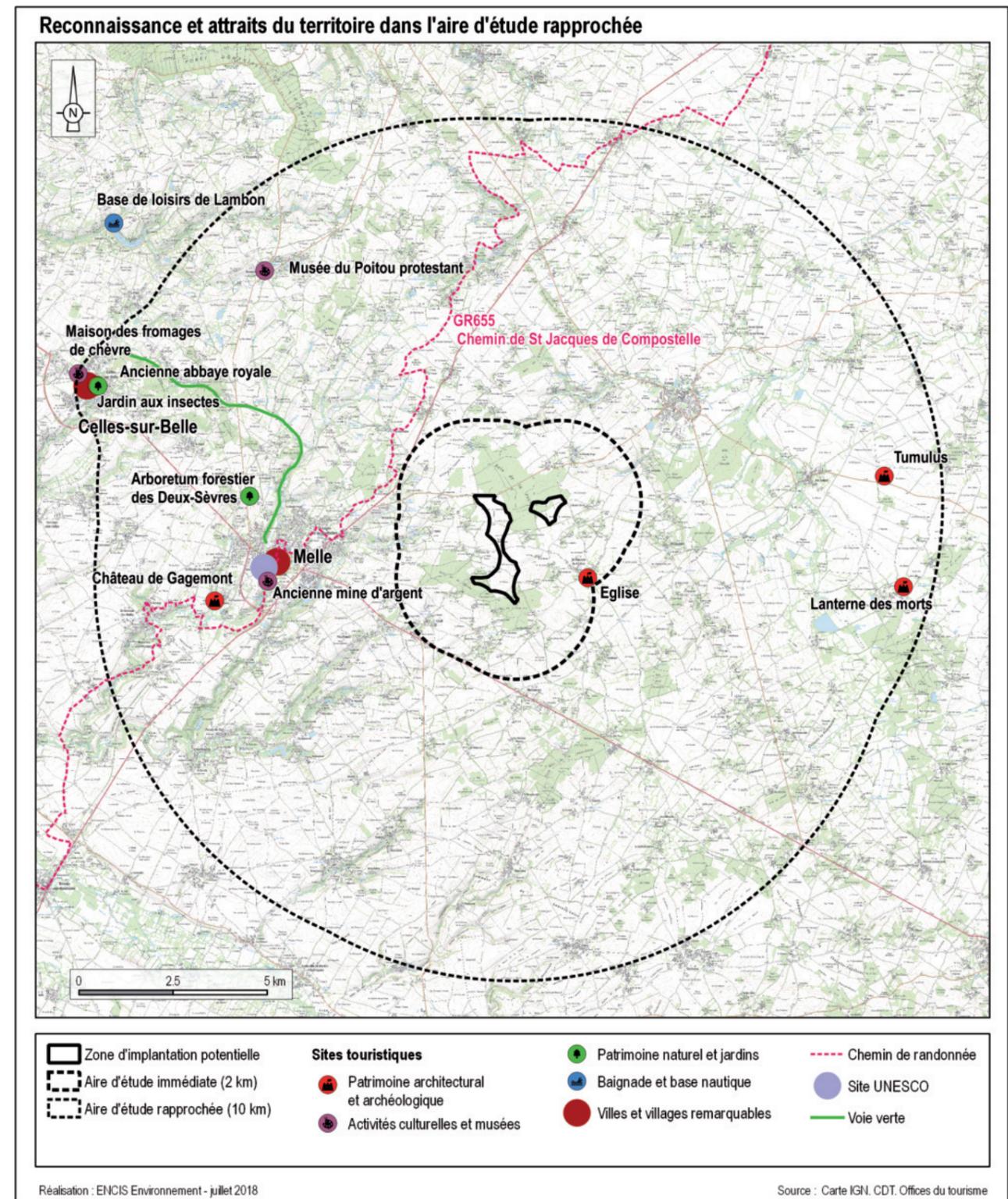
L'ensemble des sites touristiques est listé et décrit dans les tableaux pages suivantes. Néanmoins, dans ce chapitre, nous décrivons plus précisément les éléments présentant des enjeux modérés ou des sensibilités faibles à minima. La plupart des sites repris ici sont concernés par des protections (Monuments Historiques, SPR...) et sont décrits et analysés au paragraphe 3.3.3.

La Petite Cité de Caractère de Celles-sur-Belle

Pour rappel, la ville est également concernée par une protection en tant que Site Patrimonial Remarquable qui constitue un **enjeu modéré. Elle présente une sensibilité très faible vis-à-vis d'un projet de grande hauteur dans la ZIP.**



Photographie 55 : Vue sur le bourg de Celles-sur-Belle



Carte 19 : Sites touristiques de l'aire d'étude rapprochée.